

Canada Province de Québec
Municipalité de Saint-Philippe-de-Néri
Le 3 avril 2018

À une séance régulière du conseil de la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri tenue au Centre municipal au lieu et heure ordinaires de ce conseil, le mardi 3 avril 2018, conformément à l'article 145 du Code municipal, sont présents : messieurs Alain Castonguay, Marco Lizotte, Gaston Roy, Noël Alexandre, Roland Lévesque et Frédéric Dionne formant quorum sous la présidence de son honneur monsieur le maire Frédéric Lizotte, présent à la séance ainsi que monsieur Pierre Leclerc, directeur général.

Ouverture de la séance

Monsieur le maire Frédéric Lizotte constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

94-2018

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Considérant que les membres du conseil ont tous, préalablement à la tenue de la présente séance, pris connaissance du contenu de l'ordre du jour et que la lecture a été faite à cette séance;

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque
Et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal
4. Approbation des comptes
5. Comité de développement
6. Comité de la Famille et des Aînés
7. Mandat à une firme d'avocats
8. Grand Tour Desjardins 2018
9. Demande du Groupe Dynaco (Délai supplémentaire)
10. Opération Enfant Soleil
11. Placement échu compte du Site d'enfouissement
12. Fauchage des abords de routes, rues, chemins et Site d'enfouissement
13. Ratification/entérinement du comité Famille-Aînés
14. Comité de travail PFM
15. Mise sur pied du comité suivi du plan d'action MADA
16. Reconnaissance de citoyens/citoyennes
17. Immeuble appartenant à la Caisse du Centre de Kamouraska
18. Exercice du droit de veto du maire concernant la résolution numéro 89-2018
19. Suivi dans le dossier des Loisirs Thiboutot
20. Correspondance
20. Période de questions
21. Garage de toile
22. Le Bon coup Kamouraska
23. Relais pour la vie (Commandite)
24. Représentants du comité des loisirs
25. Travaux d'amélioration au réservoir d'eau potable existant
26. Présentation du nouveau Comité des Loisirs Thiboutot inc

27. Levée de l'assemblée

95-2018 Adoption du procès-verbal

Monsieur le maire Frédéric Lizotte s'informe auprès des membres du conseil, à savoir s'ils ont reçu la copie du procès-verbal du 6 mars 2018.

Comme il appert et a été reconnu que chacun a reçu copie du procès-verbal,

Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay
Et résolu unanimement de les ratifier et de l'adopter.

À titre de directeur général/secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri, je soussigné, Pierre Leclerc, atteste que la municipalité dispose des sommes nécessaires pour acquitter les dépenses effectuées au mois de mars 2018, et ce, telles que présentées.

Pierre Leclerc, directeur général

Le rapport de l'état des activités financières de la municipalité et du Site d'enfouissement au 31 mars 2018 ont été déposés et remis aux membres du conseil.

96-2018 Approbation des comptes

Administration générale

Canadien National	Signaux lumineux	279.00 \$
Capitale assureur	Assurance collective	1 317.30 \$
Dionne Nicole	Achat comité Famille	21.07 \$
Fleurons Québec	Ateliers verts (inscription)	172.46 \$
Gagné Marjolaine	Conciergerie	262.50 \$
Hydro-Québec	Lumières	385.54 \$
	Enseignes	64.99 \$
Vaillancourt Émie	Rencontre	12.54 \$
Action chômage	Adhésion	50.00 \$
Madore Jean-Guy	Qi Gong (inscription)	200.00 \$
Postes Canada	Avis	75.59 \$
Société agriculture	Bottin	86.23 \$
Suncor	Essence	307.64 \$
Bell Canada	Service	408.75 \$
Extincteurs Ouellet	Vérification	197.19 \$
Hydro-Québec	Centre, enseigne	2 493.77 \$
	Enseigne	19.99 \$
Projektion 16-35	Accès-loisirs	25.00 \$
Transport Pierre Dionne	3 ^e versement	9 190.82 \$
Bell Mobilité	Service	230.12 \$
Ville St-Pascal	Matières rés., incendie	22 708.36 \$
Salaires	Mars	16 263.52 \$
Agro-Enviro-Lab	Analyse eaux usées	363.32 \$
Alim. Lucien Dubé	Sel à glace	35.37 \$
Alim. Louis Grenier	Café-rencontre	12.22 \$
Bureau en gros	Classeur, câble	619.44 \$
Canadien Tire	Réfrigérateur	201.15 \$
Dionne Nicole	Lettre enregistrée	11.20 \$

Extincteur Ouellet enr.	Batteries	110.38 \$
Feuillages du Québec	Café-rencontre	28.74 \$
Fonds inf. du terr.	Mutations	12.00 \$
Fortin Sécurité Médic	Eau potable	22.94 \$
Groupe Dynaco	Asphalte froide	82.67 \$
Base 132	Journal mars, enveloppes	261.54 \$
Landry Raynald	Vitres	45.00 \$
Mallette comptables	Honoraires	7 473.38 \$
MRC Kamouraska	Quote-part, SRM éval.	47 173.00 \$
Prod. Sanitaire Unique	Chlore	14.94 \$
Tabagie Lunik	Fournitures bureau	<u>24.20 \$</u>

Total **111 263.87 \$**

Solde dans EOP : **208 306.11 \$**

Solde dans EOP – Avantages **3 586.19 \$**

Site d'enfouissement

Hydro-Québec	Électricité	199.87 \$
Mallette comptables	Vérifications	<u>2 615.68 \$</u>

Total **2 815.55 \$**

Solde dans EOP : **129 078.33 \$**

Solde dans EOP – Avantages **102 454.17 \$**

Considérant que les membres du conseil ont reçu une copie de cette liste avant la séance du conseil, les comptes n'ont pas été lus. Monsieur le maire Frédéric Lizotte a mentionné le solde des comptes à payer, le solde aux livres et a demandé aux membres du conseil s'ils avaient des questions concernant ces comptes.

Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay

Et résolu unanimement que les comptes ci-dessus mentionnés soient acceptés et payés à qui de droit.

97-2018 **Comité de développement**

Monsieur Alain Castonguay, conseiller, informe le conseil qu'une rencontre est prévue dans les prochains jours.

98-2018 **Comité de la Famille et des Aînés**

Monsieur Frédéric Dionne, conseiller, informe les membres du conseil qu'une rencontre est prévue dans les prochains jours.

99-2018 **Mandat à la firme d'avocats**

Considérant que des plaintes ont été déposées à la Commission municipale et au MAMOT par des contribuables contre un élu;

Considérant que des contribuables écrivent et font circuler depuis de nombreux mois et années des propos mensongers, des écrits diffamatoires sur internet, Facebook, courriels et autres moyens de communications au sujet de la municipalité (Élus), des employés municipaux et des bénévoles;

Considérant que des lettres circulaires ont été transmises à la population pour dénoncer des soi-disant erreurs commises par des administratrices du Comité des Loisirs Thiboutot et que des lettres recommandées leur ont été transmises;

Considérant que la municipalité a adopté le 5 août 2013 la *Politique Tolérance Zéro* pour le maintien d'un milieu de travail sain et sécuritaire pour tous;

Considérant que la municipalité a analysé les offres de services des firmes d'avocats;

Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay

Et résolu unanimement que : le conseil autorise le directeur général à communiquer avec la firme d'avocats Dufresne, Hébert, Comeau pour les informer que la municipalité:

1) accepte de la firme Dufresne, Hébert, Comeau l'offre d'un service illimité de consultations téléphoniques incluant la révision des procès-verbaux mensuels pour un montant de 400 \$ plus taxes par année.

2) demande à la firme d'évaluer les affirmations faites sur les réseaux sociaux, les dires, la poste, les courriels et autres moyens de communication écrits ou verbaux contre les élus, employés municipaux et bénévoles. Et, s'il y a lieu voir les démarches à prendre, droits de poursuites possibles et indemnisation sur les diffamations et atteinte à la réputation avec ou sans frais punitifs.

Le taux horaire maximum étant de 150 \$ plus taxes.

100-2018 **Grand Tour Desjardins 2018**

Il est proposé par : monsieur Frédéric Dionne

Et résolu unanimement que : la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri autorise le passage du Grand Tour Desjardins, le 4 août prochain sur les routes empruntées par le circuit cycliste;

Que le Service incendie intermunicipal de St-Pascal soit autorisé à accompagner les cyclistes pour assurer la sécurité;

Que la municipalité offre, à titre gratuit, les services d'une camionnette avec gyrophares et un chauffeur pour la réalisation de l'activité et l'utilisation du centre municipal.

101-2018 **Demande du Groupe Dynaco (Délai supplémentaire)**

Pour faire suite à la lecture de la demande du Groupe Dynaco signée par monsieur Stéphane Dufour concernant un délai supplémentaire de dix (10) ans et suite aux des explications de Monsieur le maire Frédéric Lizotte.

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque

et résolu unanimement que : le conseil informe Groupe coopératif Dynaco qu'un délai supplémentaire de trois (3) ans sera alloué pour la construction d'un bâtiment commercial sur ce terrain tel que stipulé dans l'acte de vente # 14 711 du 4 juin 2007.

102-2018 **Opération Enfant Soleil**

Il est proposé par : monsieur Gaston Roy

Et résolu unanimement que : la municipalité accorde un montant de 100 \$ à Opération Enfant Soleil.

103-2018 **Placement échu au compte du Site d'enfouissement**

Considérant qu'une demande de taux d'intérêt pour 1 an ou 2 ans pour un placement d'environ 307 146.29 \$ a été faite par courriel à la Banque Nationale et la Caisse Desjardins du Centre de Kamouraska par Madame Nicole Dionne, adjointe administrative;

Considérant que le directeur général de la municipalité n'est aucunement intervenu dans ce dossier; étant un dirigeant de la Caisse et en a fait part aux membres du conseil.

Il est proposé par : monsieur Frédéric Dionne

Et résolu unanimement que : la municipalité place un montant de 307 146.29 \$ à la Caisse du Centre de Kamouraska au taux de 1.96 % pour (1) un an.

104-2018 **Fauchage des abords de routes, rues, chemins et Site d'enfouissement**

Remis à une séance ultérieure.

105-2018 **Ratification/entérinement du comité Famille-Aînés**

CONSIDÉRANT l'importance d'assurer aux familles et aux aînés un milieu de vie de qualité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri a confirmé officiellement son intérêt à améliorer les conditions de vie des familles et des aînés en adoptant une première « Politique familiale et des aînés » en 2012;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a adopté une mise à jour du VOLET AÎNÉS de la « Politique familiale et des aînés »;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité effectue la mise à jour de sa « Politique familiale et des aînés » VOLET FAMILLE;

CONSIDÉRANT QUE le Comité Famille-Aînés est un comité créé par la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le Comité Famille-Aînés est accompagné par l'agente de développement communautaire;

CONSIDÉRANT QUE le Comité Famille-Aînés est composé de représentants des familles et des aînés de Saint-Philippe-de-Néri;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : monsieur Frédéric Dionne

Et résolu unanimement que : la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri entérine la nomination des membres du Comité Famille-Aînés :

- Madame Caroline Caron, responsable du Service de garde scolaire
- Monsieur Fernand Bérubé, responsable de la Pétanque
- Madame Florence Paul, représentante des familles avec enfants d'âge scolaire

- Madame Maude Pichereau, représentante des familles avec enfants d'âge préscolaire
- Madame Nicole Desjardins, présidente du Club des 50 ans et plus

106-2018 **Comité de travail PFM**

CONSIDÉRANT l'importance d'assurer aux familles un milieu de vie de qualité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri a confirmé officiellement son intérêt à améliorer les conditions de vie des familles en adoptant une première « Politique familiale et des aînés » en 2012;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a déposé une demande au Ministère de la Famille pour effectuer la mise à jour de sa politique familiale;

CONSIDÉRANT QUE la demande déposée au Ministère de la Famille a été acceptée et qu'une subvention de 5 250 \$ a été octroyée à la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le Comité Famille-Aîné est composé de représentants des familles et des aînés de Saint-Philippe-de-Néri;

CONSIDÉRANT QUE le comité a déjà fait le bilan de la « Politique familiale et des aînés 2012-2014 »;

CONSIDÉRANT QUE l'agente de développement communautaire a travaillé sur la mise à jour du **VOLET AÎNÉ** de cette même politique et qu'elle travaille actuellement sur la mise à jour du plan de développement;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite harmoniser ses plans d'action;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : monsieur Gaston Roy

Et résolu unanimement que : 1) Que la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri mandate le Comité Famille-Aîné pour effectuer la mise à jour de la « Politique familiale »

2) Que la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri mandate Madame Émie Vaillancourt, agente de développement communautaire, et Monsieur Frédéric Dionne pour accompagner par le Comité Famille-Aîné dans ses démarches.

107-2018 **Mise sur pied du comité suivi du plan d'action MADA**

CONSIDÉRANT l'importance d'assurer aux aînés un milieu de vie de qualité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri a adopté officiellement le « Plan d'action MADA » mis à jour lors de la séance du conseil du 6 mars 2018;

CONSIDÉRANT QUE le Comité Famille-Aîné et la Table d'Harmonisation ont assuré le bon déroulement de la démarche et que ce comité est composé de personnes représentatives du milieu de vie des personnes aînées et engagées dans leur communauté;

CONSIDÉRANT QUE la Table d'Harmonisation a pour mandat d'être un lieu d'échange et de collaboration, afin d'offrir des activités correspondant aux besoins des aînés et des activités intergénérationnelles;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : monsieur Frédéric Dionne

Et résolu unanimement :

- Que la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri mandate la Table d'Harmonisation et son conseiller responsable, Monsieur Roland Lévesque, comme comité de suivi pour le plan d'action MADA;
- Que l'agente de développement communautaire et le conseiller responsable soient le lien entre les partenaires du plan d'action et la Table d'Harmonisation.
- Que la Table d'Harmonisation présente un bilan des actions réalisées et des actions à venir une (1) fois par année (septembre de chaque année)
- Que la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri mandate Monsieur Roland Lévesque, conseiller responsable, et Madame Émie Vaillancourt, agente de développement communautaire, pour compléter le Comité et que celui-ci soit composé de bénévoles :
 - 1 représentant du Comité de la Bibliothèque
 - 1 représentant du Club des 50 ans et plus
 - 1 représentant du Comité des Loisirs Thiboutot
 - 1 représentant du Comité Famille-Aînés

108-2018

Reconnaissance de citoyens/citoyennes

CONSIDÉRANT l'importance du sentiment d'appartenance et de fierté pour la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri souhaite souligner le travail que ces Philippéens et Philippéennes;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri est fière que des Philippéens et des Philippéennes se distinguent à l'intérieur ou à l'extérieur de la Municipalité, spécialement :

- Les jeunes d'âge scolaire qui se démarquent dans un sport ou lors de concours scolaire;
- Les nouveaux entrepreneurs qui installent leurs activités dans la Municipalité;
- Les entreprises qui reçoivent une distinction;
- Les citoyens et citoyennes qui reçoivent une distinction;
- Les citoyens et citoyennes qui célèbrent un 100^e anniversaire de naissance;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri doit avoir la participation des citoyens et citoyennes pour l'informer de ces événements;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : monsieur Marco Lizotte

Et résolu unanimement que :

- Que la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri invite les citoyennes et citoyens à l'informer, lors d'un événement tel que mentionné plus haut;
- Que la Municipalité reconnaîtra ces citoyens et citoyennes, selon l'événement en question;
- Qu'une mention sera faite, lors de la Journée des Philippéens et Philippéennes.

109-2018 **Immeuble appartenant à la Caisse du Centre de Kamouraska**

Considérant que le directeur général de la municipalité n'est aucunement intervenu dans ce dossier; étant un dirigeant de la Caisse et en a fait part aux membres du conseil.

Suite aux explications de Monsieur le maire Frédéric Lizotte

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque

Et résolu unanimement que : la municipalité fasse une offre d'achat pour l'immeuble appartenant à la Caisse Desjardins du Centre de Kamouraska pour un projet de garderie communautaire.

110-2018 **Exercice du droit de veto du maire concernant la résolution numéro 89-2018**

Selon l'article 142.3 du Code municipal : « Si le chef du conseil refuse de les approuver et signer, le secrétaire-trésorier les soumet de nouveau à la considération du conseil ».

Étant donné que Monsieur le maire Frédéric Lizotte a refusé d'approuver la résolution numéro 89-2018; celle-ci est soumise de nouveau aux membres du conseil.

La résolution se lit comme suit :

Considérant qu'un courriel a été transmis à madame Lise Viens l'invitant à assister à la séance du conseil du 6 mars :

Considérant que le 6 mars 2018, monsieur Noël Alexandre, conseiller, a remis avant la séance du conseil 2 lettres de madame Lise Viens. La première concernant le projet FDT et la seconde mentionnant leur intention de demander la dissolution du Comité des Loisirs Thiboutot et de céder à la municipalité pour 1 \$ « la cabane patinoire, la patinoire, le terrain de balles et les terrains désignés dans le cadastre 4007885, numéro matricule 5158-28-4629 ».

Considérant que la municipalité n'a aucunement l'intention de reprendre la gestion des loisirs et des équipements;

Considérant qu'un communiqué de la présidente des Loisirs Thiboutot a été posté le 6 mars et que monsieur le maire a fait la lecture d'une partie de la lettre;

Considérant la lettre du mois passée déposée au conseil de février ou des citoyens(nes) souhaitent remplacer les administrateurs du conseil des Loisirs Thiboutot inc.

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque

Résolu unanimement que : 1) le conseil de Saint-Philippe-de-Néri soutienne la démarche du comité des citoyens(nes) et demande la démission du conseil d'administration des Loisirs Thiboutot inc..

2) les membres du conseil demandent une rencontre à la Maison de la culture Léo-Leclerc, le 13 mars à 19 heures avec les administrateurs du Comité des Loisirs Thiboutot pour discuter du projet de dissolution du Comité des Loisirs Thiboutot, et de la remise des documents du projet FDT.

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque

Et résolu unanimement que : la résolution numéro 89-2018 soit annulée.

111-2018

Suivi dans le dossier des Loisirs Thiboutot

Considérant qu'un courriel a été transmis à madame Lise Viens l'invitant à assister à la séance du conseil du 6 mars :

Considérant que le 6 mars 2018, monsieur Noël Alexandre, conseiller, a remis avant la séance du conseil 2 lettres de madame Lise Viens. La première concernant le projet FDT et la seconde mentionnant leur intention de demander la dissolution du Comité des Loisirs Thiboutot et de céder à la municipalité pour 1 \$ « la cabane patinoire, la patinoire, le terrain de balles et les terrains désignés dans le cadastre 4007885, numéro matricule 5158-28-4629 ».

Considérant que la municipalité n'a aucunement l'intention de reprendre la gestion des loisirs et des équipements;

Considérant qu'un communiqué de la présidente des Loisirs Thiboutot a été posté le 6 mars et que monsieur le maire a fait la lecture d'une partie de la lettre;

Considérant la lettre du mois passée déposée au conseil de février ou des citoyens(nes) souhaitent remplacer les administrateurs du conseil des Loisirs Thiboutot inc.

Considérant que la municipalité avait demandé une rencontre entre le comité des Loisirs Thiboutot, un groupe de citoyens (nes)de Saint-Philippe-de-Néri et la municipalité (comme médiateur seulement);

Considérant qu'une rencontre était prévue le 13 mars 2018 avec le comité des loisirs et que ceux-ci ont refusé;

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque

Et résolu unanimement que : le conseil de Saint-Philippe-de-Néri soutienne la démarche d'une rencontre entre le comité des Loisirs Thiboutot Inc et le comité des citoyens(nes).

112-2018

Correspondance

Les membres du conseil ont pris connaissance des documents suivants :

- MRC de Kamouraska : Schéma de couverture de risques
- MRC de Kamouraska : Participation au projet d'accotement
- Carrefour Action municipale et Famille : Appel de candidatures

- Biblio Bas-St-Laurent : Représentant municipal

Afin qu'ils soient soumis à la connaissance des membres du conseil avant de les déposer aux archives.

113-2018 **Période de questions**

Toutes les réponses aux questions posées ont été données lors de la séance.

114-2018 **Garage de toile**

Monsieur le maire Frédéric Lizotte fait la lecture du courriel de Monsieur Gilles Plourde, inspecteur régional, concernant la possibilité d'alléger le règlement sur les garages temporaires.

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque

Et résolu unanimement que : le conseil demande à monsieur Gilles Plourde, inspecteur régional, de proposer à la municipalité une modification au règlement sur les garages temporaires qui serait uniformes aux autres municipalités.

115-2018 **Bon coup du Kamouraska**

Il est proposé par : monsieur Noël Alexandre

Résolu unanimement que : le projet d'atelier culinaire en partenariat avec le Club des 50 ans et plus soit le BON COUP que la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri souhaite présenter en vidéo le 11 octobre 2018.

116-2018 **Relais pour la Vie (Commandite)**

Une demande de participation financière a été faite par Madame Manon Dubé, responsable de l'équipe « Les Étincelles de l'espoir » pour participer au Relais pour la Vie à La Pocatière, de la Société canadienne du cancer.

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque

Résolu unanimement qu' : un montant de 150 \$ soit alloué.

117-2018 **Représentants au comité des Loisirs Thiboutot**

Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay

Résolu unanimement que : messieurs Marco Lizotte et Roland Lévesque soient les représentants de la municipalité. Ces deux conseillers seront présents à titre d'observateurs, sans droit de vote.

118-2018 **Travaux d'amélioration au réservoir d'eau potable existant**

Considérant que les membres du conseil ont rencontré le 21 mars 2018 les responsables de la firme Asisto dans le dossier de l'eau potable.

Considérant que lors de cette rencontre, un plan préliminaire et une estimation des coûts ont été déposés.

Considérant que le directeur général a informé les membres du conseil des modalités et des conséquences concernant l'appropriation du surplus non affecté.

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque

Résolu unanimement que : 1) le conseil demande à la firme Asisto de préparer les documents pour aller en appel d'offres pour des travaux de modification de la tuyauterie d'eau brute, d'eau distribuée et l'ajout d'un système de surpression pour consommation d'eau potable. (Points 1.1, 1.2, 1.3, 2.1, 2.2 et 2.3 du bordereau des quantités déposé par la firme Asisto).

2) la municipalité emprunte un montant de 200 000 \$ pour le financement de ce projet à même l'appropriation des surplus non affecté;

3) le remboursement du montant de 200 000 \$ sera pris à même les sommes provenant des redevances éoliennes.

119-2018 **Présentation du nouveau Comité des Loisirs Thiboutot inc.**

Les membres du conseil invitent les nouveaux membres des Loisirs Thiboutot inc. à se présenter à l'assemblée présente :

Madame Kristina Bouchard, présidente
Madame Nancy Chouinard, vice-présidente
Madame Sara Bouchard, secrétaire
Madame Marie Claude Michaud, trésorière
Monsieur Pascal Chouinard, administrateur
Monsieur Robin Dionne, administrateur
Madame Jacky Michaud, administratrice, absente

Le conseil félicite les nouvelles administratrices et nouveaux administrateurs.

120-2018 **Levée de l'assemblée**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés.

Il est proposé par : monsieur Marco Lizotte

Et résolu unanimement que : la présente séance soit levée à 20 h 50.

Frédéric Lizotte,
Maire

Pierre Leclerc
Directeur général

Je, Frédéric Lizotte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal.